

**INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT**

**AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE**

**SARL ETABLISSEMENT GINTRAT**

**Demande d'autorisation environnementale pour l'exploitation**

**d'une carrière de sable et ses installations annexes**

**Commune de LIORAC-SUR-LOUYRE**

Par arrêté n° BE-2021-10-02 du **11 OCT. 2021**, une enquête publique est organisée sur le projet susvisé, sur une durée de 31 jours du **mardi 9 novembre 2021 à 9 heures au jeudi 9 décembre 2021 à 12 heures**.

Le siège de l'enquête est fixé à la mairie de LIORAC-SUR-LOUYRE (24520).

Le commissaire enquêteur désigné par le tribunal administratif de Bordeaux est M. Jean-Jacques PETIT, directeur territorial retraité.

Au terme de la procédure, la décision prise par le préfet de la Dordogne est un arrêté d'autorisation environnementale ou de refus.

Pendant la durée de l'enquête, le dossier est consultable :

- sur support papier à la mairie de LIORAC-SUR-LOUYRE aux heures d'ouverture de la mairie soit les lundis de 14h00 à 17h00 et les mardis, jeudis et vendredis de 8h00 à 12h00.
- sur un poste informatique mis à disposition en accès libre à l'Espace France Services situé 36 Boulevard de Stalingrad - 24150 LALINDE, le lundi de 14h00 à 17h00, les mardi, mercredi et jeudi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 et le vendredi de 9h00 à 12h00.
- sur le site internet des services de l'État en Dordogne à l'adresse suivante [www.dordogne.gouv.fr](http://www.dordogne.gouv.fr), rubrique Politiques publiques / Environnement : Eau, Biodiversité, Risques / Participation du public.

Les observations et propositions du public peuvent être adressées :

- par voie postale à la mairie de LIORAC-SUR-LOUYRE, siège de l'enquête à l'attention du commissaire enquêteur.
- par courrier électronique à l'adresse suivante : **pref-ep-2021-gintrat-liorac@dordogne.gouv.fr**

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public en mairie de LIORAC-SUR-LOUYRE pour recevoir ses observations écrites et orales les jours et horaires suivants :

Dates	Horaires
mardi 9 novembre 2021	de 9 heures à 12 heures
lundi 15 novembre 2021	de 14 heures à 17 heures
vendredi 26 novembre 2021	de 9 heures à 12 heures
jeudi 2 décembre 2021	de 9 heures à 12 heures
jeudi 9 décembre 2021	de 9 heures à 12 heures

**Le déroulement de l'enquête publique devra tenir compte de l'évolution de la situation sanitaire et des mesures barrières en vigueur. Le port du masque, la distanciation physique et l'utilisation de gel hydro-alcoolique avant toute manipulation des documents, devront, notamment, être strictement respectés. Le commissaire enquêteur ne recevra pas plus de 2 personnes simultanément.**

Toute information technique peut être demandée auprès :

- de l'Unité Départementale de la Dordogne de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Nouvelle-Aquitaine, Cité administrative, Bâtiment A, 24016 PERIGUEUX CEDEX - Tél : 05.53.02.65.80 - email : ud-24.dreal-na@developpement-durable.gouv.fr
- de la SARL ETABLISSEMENT GINTRAT, et plus spécifiquement auprès de M. Vincent GINTRAT, responsable du projet - Tél : 06.76.45.97.46 - email : vincent.gintrat@wanadoo.fr